

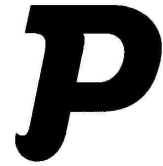


Union Départementale
des Syndicats CGT
8, Place Malus
18000 BOURGES

-O-O-O-

ISSN 1168-0423
Prix : 0,15 €

Dispensé du Timbrage
Bourges CTC



PRESE
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE

Déposé le 21.10.2009

Edito

L'AUTOMNE SOUS LE SIGNE DE LA MOBILISATION !

Mobilisation dans les branches, dans les entreprises (EDF-GDF Vierzon, La Poste, Pôle emploi) et aussi interprofessionnelles comme le 7 octobre. Si cette journée n'a pas permis une mobilisation à la hauteur des actions du printemps dernier, il reste qu'elle a progressé en qualité dans un certain nombre d'endroits comme à Saint-Florent-sur-Cher, notamment chez Former : les salariés à l'initiative de la CGT ont rappelé au patron leurs revendications propres à l'entreprise.

L'intersyndicale nationale est parvenue à dépasser l'obstruction d'une organisation au développement revendicatif unitaire. Dans le Cher il en est de même. Non seulement l'unité d'action est toujours là mais elle a tendance à progresser dans les professions. Elle est plébiscitée par les salariés. Ceux qui prennent l'initiative de jouer contre l'unité le paieront cher.

La CGT est partout à l'initiative des luttes et c'est elle qui fait le plus sur le terrain pour que les décisions prises unitairement s'appliquent. Cela, les salariés le voient bien et tous les sondages l'attestent.

Valoriser les succès des actions est décisif pour gagner de nouvelles luttes. Les victoires des salariés chez Wagon à Saint-Florent-sur-Cher et à EDF-GDF Vierzon ne sont pas rien. Elles redonnent confiance.

L'immense succès de la votation sur l'avenir de la Poste montre qu'aucune forme d'action n'est à écarter. 2 348 382 votants au plan national dont 19.979 dans le Cher sont des résultats qui dépassent toutes nos espérances. La balle est maintenant dans le camp du Président de la République. Il doit organiser un référendum sur l'avenir du service public postal, un point c'est tout.

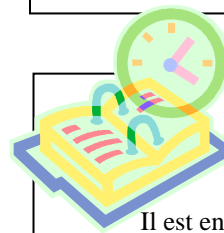
Une CGT partout à l'offensive sur les revendications, l'action et l'unité d'action est le meilleur moyen d'obtenir de nouvelles politiques économiques et sociales fondées sur la réponse aux besoins humains plutôt que sur les exigences des actionnaires.

Jean-Pierre PLANSON
Secrétaire Général



Sommaire :

- Edito : L'automne sous le signe de la mobilisation.
- P 2 Compte rendu du Comité Général de l'UD.
- P 3 - 5 La Privatisation de la Poste.
Tous les résultats du département
Rassemblement à France Télécom
- P 6 Grève à Pôle Emploi
- P 7 Hommages à deux militants disparus
- P 8 Résultat de la Souscription de l'UD.



AGENDA

Il est encore temps de s'inscrire !!

2 et 3 Novembre à Bourges
« **Egalité Hommes/Femmes** »

5 Novembre à Bourges
Forum Régional sur la Formation Professionnelle.

17 Novembre à Vouzeron
Journée sur le Handicap

LA VICTOIRE D'UNE LUTTE SOLIDAIRE ET DETERMINEE

Le syndicat CGT Energies 18 et les agents de Vierzon Aujonnière, vous informent des résultats à l'issue de leur 6ème et dernière journée de grève :

- Obtention d'un poste de technicien réseau électricité avec l'engagement de la Direction au 1er novembre 2009
- Obtention d'un poste de technicien intervention clientèle avec l'engagement de la Direction au 1er novembre 2009
- Engagement de la Direction de faire un bilan dans les 3 mois suivant le rétablissement d'un roulement d'astreinte à 4 semaines côté exploitation et clientèle.
- Engagement de la Direction de la republication de 2 postes d'encadrants par anticipation des départs en inactivité.

Les agents de Vierzon ont mené une lutte exemplaire, en tout point, avec :

- ✓ Dépôt d'un préavis de grève par le Syndicat CGT Energies 18 qui les a accompagnés tout au long du mouvement.
- ✓ Réunion avec la hiérarchie de l'Unité Réseau Electricité
- ✓ Sollicitation des médias journaux et radio
- ✓ Rencontre du Maire de Vierzon
- ✓ Rencontre des Députés et Sénateurs de gauche lors des journées parlementaires à Vierzon
- ✓ Interview et reportage de FR3 et LCP
- ✓ Distribution de tracts à la population au centre ville de Vierzon.

- ✓ Distribution de tracts aux agents EDF-GDF de Bourges

Ils sont restés en permanence mobilisés pour les dépannages et le Service Public, aucune coupure des usagers, aucune dégradation, mais avec une présence effective sur le site de Vierzon. Il faut souligner également la qualité des échanges durant les négociations.

Ils ont été soutenus par le Syndicat CGT Energies 18, les agents de Bourges et Saint Amand sont venus à Vierzon ce jour. Une solidarité financière a commencé d'être organisée sur le département et nous remercions d'avance les agents qui ont déjà contribué ou qui contribueront.

Nous remercions le maire de Vierzon, le Député de la circonscription pour leur soutien, les médias pour l'information des lecteurs, ainsi que les familles des agents dans cette période difficile.

L'action Nationale de ce jour a été particulièrement suivie sur le Département du Cher, cela démontre l'attachement au droit de grève et aux libertés individuelles et collectives.

Les agents restent vigilants sur la négociation nationale, en cours, concernant la reconnaissance de la pénibilité au travail.

Citation du jour :

*Ceux qui vivent sont ceux qui luttent
(Les Châtiments) Victor Hugo*



La section syndicale CGT Wagon Manufacturing

Chez Wagon à Saint Florent sur Cher nous pensons que l'entreprise est au cœur des luttes car c'est bien au sein de celles-ci que se crée le rapport de force nécessaire à l'aboutissement de nos revendications.

Pendant la période de redressement judiciaire que vient de traverser notre groupe, diverses actions telle que, de fort ralentissements, voir d'arrêts de productions ont été menées, par la majorité des personnels déterminés à se battre, prioritairement pour la sauvegarde de l'emploi, afin de mettre les constructeurs automobiles en difficultés sur leurs propres lignes de montages. Les retombées ne ce sont pas fait attendre, le ministère de l'industrie, PSA et Renault nos principaux donneurs d'ordres, qui sont aussi les responsables du démantèlement de la filière automobile, ont ainsi été contraint de participer à des tables rondes avec les syndicats Wagon, et à prendre en compte nos revendications concernant la reprise des sites.

En parallèle les élus CGT de Saint Florent ont travaillé un dossier alternatif à une fermeture probable du site, les repreneurs potentiels pour le site Florentais ne se bousculant pas au portillon.

La CGT s'est donc attelée à démonter les arguments négatifs avancés pour Saint Florent, comme sa position géographique, ou sa surface et ses infrastructures jugées grandioses et trop coûteuses.

Notre proposition à donc été de présenter un site dédié à la production de pièces de rechanges et de petites séries au service d'un grand groupe et des constructeurs, activités souvent pénalisantes pour les entreprises, de part les nombreux changements d'outillages et étant grosses consommatrices de surfaces de stockage.

L'orientation nouvelle en direction du marché « poids lourd » située pour une grande partie en Région Lyonnaise à également été abordée.

Nous avons donc transformé nos « faiblesse » en véritable atout et la finalité, c'est la reprise de Saint Florent par un grand groupe Français, FSD, bénéficiant du soutien des constructeurs avec un projet reprenant l'essentiel des propositions CGT.

Cette reprise gardera tout de même un gout amer au vu de la disparition de 27 emplois dont 5 licenciements secs

Nous resterons bien sur, à l'avenir, très vigilant à ce que les engagements industriels des constructeurs automobiles Français, qui sont entrés dans le capital du groupe FSD via le FMEA soient respectés.

Mais en tout état de cause, non seulement nous continuons à exister, mais il faudra encore compter sur les nouveaux « Wagons Manufacturing » dans les luttes futures.



Comité national contre la privatisation de La Poste, pour un débat public et un référendum sur le service public postal

ADECR, Alternative Libertaire, ATTAC 18, CGT, FAPT CGT, Collectif de défense des services publics de Vierzon, Collectif de défense et d'amélioration pour le service public de La Poste, Confédération paysanne, FO, FO COM, FSU, INDECOSA-CGT, MCR, M'PEP, NPA, PCF, Parti de Gauche, PS, Solidaires, SUD PTT, UDES, les Verts.

20 000 votant dans le Cher 2 millions 348 000 sur toute la France pour dire « NON » à la privatisation de La Poste.

C'est le résultat exceptionnel de la votation citoyenne du 3 Octobre sur l'avenir de La Poste, avec dans le Cher, plus d'une centaine de bureaux de vote qui se sont tenus dans la semaine du 28 septembre au 3 octobre devant les bureaux de Poste, sur les marchés et dans une cinquantaine de mairies organisatrices de la consultation.

Le gouvernement ne peut rester sourd à l'expression de la volonté populaire.

En maintenant au 2 novembre prochain l'examen au Sénat du projet de loi portant changement du statut de La Poste, le gouvernement entend passer en force, en s'exonérant d'un véritable débat public sur l'avenir de La Poste.

Fort du succès populaire de la consultation, le comité départemental contre la privatisation organise le 24 Octobre à Bourges un rassemblement devant la Préfecture pour remettre officiellement à la représentante de l'Etat les résultats de la votation avec les feuilles d'émargement et les bulletins de vote.

Nous invitons les citoyens à se joindre nombreux aux élus du département et aux représentants du Comité qui porteront à Mme le Préfet l'exigence de l'organisation d'un référendum d'initiative populaire sur l'avenir de La Poste.

Adresse aux Parlementaires du Cher

Les sénateurs et députés du département ne peuvent cautionner le projet gouvernemental en votant en l'état le changement de statut de La Poste.

Partout dans le département, en zones rurales comme en zones périurbaines, leurs concitoyens ont exprimé fortement leur attachement au service public de La Poste. Les électeurs et les élus locaux qui les ont portés aux responsabilités, ne les ont visiblement pas mandatés pour mettre La Poste sur le chemin de la privatisation.

Notre comité les invite à débattre publiquement de leur positionnement.

Rassemblement à Bourges le SAMEDI 24 OCTOBRE A 16 HEURES devant la Préfecture. FAITES RESPECTER VOTRE VOTE.

TOUS LES RESULTATS

ZONE 1		Lieu	Votants	Exprimés	Pour	Contre
Aubigny/Nère		Marché	496	493	15	478
	Concessault	Mairie et APC	29	29	1	28
Argent sur Sauldre		Marché	300	300	5	295
	Blancafort	Mairie	98	98	5	93
Vailly sur Sauldre		Marché	195	195	2	193
	Sury es bois	Mairie	22	22	0	22
	Villegenon	Mairie	53	53	0	53
	Le Noyer	Mairie	40	40	1	39
Léré	Boulleret	Mairie	53	52	1	51
	Sury près Léré	Mairie	84	83	3	80
Sancerre	Crézancy en sancerre	Mairie	87	86	6	80
	Neuvy les deux clochers	Mairie	101	100	2	98
	St Satur	Marché	129	129	1	128
	Savigny en Sancerre	Mairie	99	99	4	95
Total			1786	1779	46	1733

ZONE 2		Lieu	Votants	Exprimés	Pour	Contre
Neuvy sur Barangeon		Mairie	157	156	1	155
Henrichemont		Marché	207	207	1	206
Les Aix d'Angillon	Parassy	Mairie	73	73	1	72
	Morogues	Mairie	107	107	1	106
	Rians	Mairie	65	65	0	65
St Martin d'auxigny		Bureau de Poste	270	270	3	267
	Fussy	bureau de poste	118	118	0	118
	St Eloy le Gy	Salle Communale	65	65	0	65
Sancergues	St Leger le Petit	Mairie et APC	232	232	3	229
St Germain du Puy		Mairie	583	574	5	569
	Moulins /Yèvre	Mairie	31	31	0	31
St Doulchard		Bureau de Poste	245	240	3	237
Total			2153	2138	18	2120

ZONE 3		Lieu	Votants	Exprimés	Pour	Contre
Vierzon		Mairie + Marchés	2530	2519	25	2494
	St Hilaire de Court	Mairie	99	99	1	98
	St George sur la prée	Mairie	86	86	2	84
	Thénioux	Mairie	90	90	1	89
Charost	Civray	Mairie	41	41	0	41
Graçay		Mairie	345	344	2	342
	Dampierre en Graçay	Mairie	107	105	6	99
Lury sur Arnon	Limeux	Mairie	18	18	0	18
	Massay		274	274	0	274
Mehun sur Yèvre		Marché	312	304	2	302
		Salle Mairie	141	141	1	140
	Ste Thorette	CGT	10	10	0	10
	Vignoux /Barangeon	Mairie	177	173	0	173
St Florent/Cher	Foecy	Mairie	93	93	0	93
		Mairie	489	487	1	486
	Trouy	devant la Poste	214	213	0	213
	Trouy	Boulangerie	120	120	5	115
	Lunery	A.P.C.	167	166	1	165
	St Caprais	Mairie	29	29	0	29
Total			5499	5468	48	5420

ZONE 4		Lieu	Votants	Exprimés	Pour	Contre
Chateaufeuf		Marché + bureau de poste	152	151	2	149
	Venesmes	Mairie	63	63	1	62
	Primelles	Mairie	48	48	3	45
	St Loup des Chaumes		12	12	0	12
	Bigny Vallenay	APC	146	145	1	144
Lignièrès		Marché	101	101	0	101
	Chezal-Benoit	Mairie	280	280	5	275
Le Chatelet		Bureau de Poste	137	137	3	134
St Amand-mont rond		marché	1014	1004	10	994
	Arcomps	Mairie	23	23	0	23
	Farges Alichamps	Mairie	38	38	1	37
	Marçais	Mairie	94	93	0	93
	Morlac	Mairie	43	43	1	42
	Orval	Bureau de poste	117	116	0	116
	Saulzais le Potier	devant la Poste	116	116	0	116
Chateaufeillant		Marché	328	327	3	324
Total			2712	2697	30	2667

DU DEPARTEMENT

ZONE 5		Lieu	Votants	Exprimés	Pour	Contre
Avord	Bengy/Craon	Mairie	165	165	1	164
	Flavigny	Mairie	18	18	1	17
	Etrèchy	Mairie	79	76	7	69
	Villabon	Mairie	60	59	1	58
	Villequiers	Mairie	130	130	3	127
Jouet /Aubois		Mairie	124	124	0	124
	Torteron	Mairie	157	157	0	157
	Beffes	Mairie	187	186		186
	Menetou Couture	Mairie	33	33		33
La Guerche/l'Aubois	Marseilles les Aubigny	Mairie	213	211	4	207
	Cuffy	Mairie	207	206	1	205
	Sagonne	Mairie	67	67	4	63
Levet	Plaimpied Givaudins	Mairie	122	121	1	120
Sancoins		marché	214	211	0	211
		Poste	189	189	1	188
	La Chapelle Hugon	Mairie	12	12	0	12
Nérondes		Poste Blet	56	56	1	55
	Blet	Mairie	50	50	0	50
	Cornusse	Mairie	50	50	1	49
	Chaumont	Mairie	21	21	0	21
	Croisy	Mairie	16	16		16
	Nérondes	Mairie	13	13	2	11
	Ignol		55	55	0	55
Dun sur Auron		marché	359	356	3	353
	Ourouer les Bourdelins	Mairie	221	220	2	218
Total			2818	2802	33	2769

ZONE 6		Lieu	Votants	Exprimés	Pour	Contre
BOURGES		Gare	192	192	2	190
		Marché Val d'Auron	151	151	0	151
		Mairie	214	214	1	213
		Marché Chancellerie	312	311	2	309
		Marché Marronniers	162	159	1	158
		Marché Gibjoncs	132	132	0	132
		Marché La Halle au blé	451	451	5	446
		POSTE	130	128	0	128
			204	204	4	200
		Louis XI	327	326	7	319
		Val D'auron	396	396	9	387
		Carnot	230	230	1	229
		Gibjoncs	218	211	0	211
		Aéroport	161	161	1	160
		Chancellerie	80	80	0	80
		Asnières	140	139	0	139
		Nexter	288	286	9	277
	DDASS	29	29	0	29	
	Place Cujas	268	266	10	256	
	ugrh	9	9	0	9	
	AGRIB	270	270	1	269	
Total Bourges			4364	4345	53	4292

Autres points	Votants	Exprimés	Pour	Contre
Collège Jean Moulin St Amand	28	28	0	28
Collège louis Armand St Douillard	26	26	0	26
Collège Georges Sand Avord	14	14	1	13
collège Sancerre	18	18	0	18
Collège Henrichemont	26	26	0	26
Collège Dun/Auron	23	23	0	23
Lycée Henri Brisson Vierzon	36	36	0	36
Lycée Jean de Berry Bourges	32	31	0	31
lycée jacques Cœur et M. de Navarre	141	141	5	136
Littré, Voltaire(St Florent) et A.Fournier	113	113	2	111
Hameau de la fraternité	12	12	0	12
Fédération PS	55	55	0	55
Foyer gîte et amitié	35	35	2	33
Collège Jean Renoir Bourges	26	26	0	26
Lycée Vauvert Bourges	36	36	3	33
La Chapelle St Ursin	14	14	0	14
Carrefour St Amand	12	12	0	12
TOTAL autres points	647	646	13	633
TOTAL GENERAL	19 979	19 875 99,48 %	241 1,21 %	19 634 98,79 %

Infos Action à France Télécom et à La Poste

► Rassemblement à l'appel du syndicat CGT suite au 25è suicide à France Télécom

Suite au 25è suicide d'un agent de France Télécom, le syndicat CGT FAPT du Cher (Activités Postales et de Télécommunications), a appelé à un rassemblement vendredi matin 16 octobre 2009 à 11h15 à Bourges Laudier. Tout le personnel de l'UAT présent, cadres compris, ainsi que le personnel de l'AVS sans les cadres. En tout, autour de 100 agents. Seul le syndicat CGT a géré le rassemblement. Deux DP CFDT étaient présents. Une minute de silence suivie de la lecture de la lettre de Colette adressée à Lombard. Ensuite un échange a eu lieu sur la situation à Bourges avec la remise au directeur de l'UAT d'un cahier revendicatif et d'un tract local sur le besoin de soutien du personnel à tout moment.

► Grève à La Poste de Bourges Centre Courrier

A l'appel des syndicats CGT, FO et Sud, les facteurs de Bourges ont démarré une grève illimitée. Cette action est motivée par une reprise de 6,43 emplois et la suppression de 5 tournées (62 à 57) au nom de la productivité, de la mécanisation et de la baisse des trafics.

Ce préavis avait déjà été repoussé d'une semaine pour se donner les moyens de la concertation avec six rencontres plénières au bout desquelles une tournée et 1,5 emploi ont été « lâchés » par La Poste.

En toute connaissance de cause, le personnel a voté à 85 % pour le maintien du préavis illimité à partir du lundi 19 octobre. Plus d'une cinquantaine de facteurs étaient en grève dès ce premier jour.

GREVE à POLE EMPLOI

Les organisations syndicales CGT, CFDT, CGC, SNAP, SNU, UNSA, Sud Solidaire signataires de ce texte ont convenu du constat suivant, des revendications communes et d'un appel à un mouvement national de grève de 24 heures le mardi 20 octobre dans l'ensemble du réseau et des services de Pôle Emploi.

Aujourd'hui, nous constatons tous les jours sur le terrain, dans les unités et les services, que la situation devient de plus en plus difficile et intolérable. Au nom de l'affichage d'une fusion « réussie », Pôle Emploi crée mal-être pour les agents et services dégradés pour les usagers.

Conditions de travail et de services aux usagers

Les conditions de travail se dégradent de plus en plus. Cette dégradation est provoquée par :

- le déploiement des Sites Mixtes et de l'Entretien Unique, fait au mépris des Instances Représentatives du Personnel (IRP) et à un rythme effréné.
- des orientations et des formations professionnelles insatisfaisantes, déstabilisantes, ne permettant pas aux agents de rendre le service aux usagers,
- des convocations systématiques des demandeurs d'emploi profondément inadaptées à leurs besoins réels, qui leur nient toute possibilité d'être reçus à leur demande.
- des taux de charge particulièrement lourds, avec des tailles de portefeuilles insupportables.
- un nombre de CDD de plus en plus important.
- une sous-traitance et une externalisation livrant aux organismes privés : la mission de placement et d'accompagnement des chômeurs, les plateformes téléphoniques et les services informatiques.
- un management par objectifs dont sont également victimes les cadres, placés eux-mêmes sous pression permanente pour respecter des objectifs quantitatifs inatteignables...

Convention Collective Nationale (CCN) et Statut Public

Nous refusons qu'une CCN faite pour servir de référence individuelle et collective pendant de nombreuses années soit négociée à marche forcée.

Nous n'acceptons pas la finalisation d'une CCN soumise à signature alors que des points fondamentaux sont renvoyés à des négociations ultérieures sans aucune sécurité pour les salariés : formation, durée du travail, activités sociales et culturelles, retraites

De plus, sur un nombre important de points, le compte n'y est pas et les arbitrages et décisions de la Direction ne respectent pas les engagements de la Ministre sur le « meilleur des deux », le texte ne contenant pas d'assurance sur la garantie de l'emploi.

En parallèle, nous exigeons que soit ouverte une négociation pour faire évoluer le Statut Public de 2003 et que le décret Fonction Publique modifiant la grille des catégories B soit respecté.

Quels que soient l'origine ou le statut des personnels, la continuité dans le versement des prestations œuvres sociales et activités sociales et culturelles doit être assurée.

Pour toutes ces raisons,

Nous disons :

- NON à la dégradation du service rendu aux usagers
- NON à la dégradation des conditions de travail
- NI incertitude, ni brouillard dans la négociation de la CCN

Nous exigeons le :

- RESPECT des procédures d'information/consultation des IRP
- RESPECT d'un rythme de négociation sérieux pour la CCN
- RESPECT du Personnel et des Métiers



Hommages à deux camarades disparus

Jean- Marie TRUCHOT

Notre camarade Jean Truchot est décédé. Il avait 71 ans. Cette terrible nouvelle que rien ne laissait présager est tombée au matin du 14 septembre avec la brutalité de la foudre. Nous en sommes totalement atterrés.

Il est de coutume dans ces circonstances de louer le disparu. Nous le ferons pour lui, en toute sincérité, sans avoir le moins du monde besoin d'en rajouter.

Jean était un homme rare. En effet il n'est pas si courant de trouver chez une même personne autant de qualités face à tant de modestie et de dévouement.

Toute sa vie aura été tournée vers les autres. Il aurait eu bien des raisons de s'en tenir aux siens, personne n'aurait pu lui en faire grief. Pourtant il n'en a rien été. Chez lui autant qu'à l'extérieur il s'est montré responsable. Il faut dire que rien de ce qu'a été Jean et de ce qu'il a fait n'aurait été possible sans Monique, son épouse. Parents d'une enfant affectée d'un handicap profond ils ont assumé avec dignité et un courage admirable les problèmes insoupçonnables qui étaient les leurs sans jamais se replier sur eux-mêmes. On ne dira jamais assez les mérites de ce couple.

Militant de la CGT et du Parti Communiste, Jean était avant tout un humaniste au sens le plus noble du terme. Les convictions qu'il défendait ne l'empêchaient en rien de s'interroger.

Il tenait le plus grand compte de la pensée d'autrui et écoutait autant qu'il savait défendre son point de vue sans se départir de son objectivité. Sa lucidité nous était précieuse.

La grande confiance qui lui était accordée, tant à l'entreprise qu'à l'extérieur, lui a valu d'importants mandats électifs qu'il a assumé pleinement en faisant preuve de son dévouement autant que de ses compétences dans de multiples domaines. Vous en jugerez par le parcours de militant que nous retraçons ci-dessous.

C'est en 1956 que Jean entre à Nord Aviation établissement de Bourges. Il y exerce la profession d'ajusteur jusqu'à son départ à la retraite en 1993

Il adhère à la CGT dès son entrée à l'entreprise et prend rapidement des responsabilités au sein du syndicat des ouvriers.

Il milite à la commission des jeunes de la CGT dans les années 60. et accède à la commission exécutive et au bureau du syndicat dont il devient secrétaire jusqu'à la fusion des organisations ouvriers et ETDA. Dans le même temps Jean est élu délégué du personnel du collège ouvrier. Il conservera son mandat pratiquement durant toute sa carrière professionnelle.

Il est désigné représentant de la CGT auprès du Comité d'établissement. Il est également membre de la commission économique du CE.

Élu à la mutuelle familiale de l'aéronautique ainsi qu'à la mutuelle du Cher.

Administrateur du GEDHIF (Groupe Entraide Dép. Handicapés Inadaptés et leurs familles).

La multiplicité de ses tâches n'a pas empêché Jean d'apporter sa contribution à l'Institut d'histoire sociale de la CGT. Il jugeait la connaissance de l'histoire indispensable à l'action syndicale et politique et comme il ne se contentait pas de paroles il participait activement au travail de mémoire de l'IHS au sein de son collectif départemental du Cher ainsi qu'à son Conseil d'administration dont il a été membre de 2002 à 2006. Nous lui devons plusieurs articles et notamment son apport rédactionnel aux cahiers traitants des luttes dans l'aéronautique et le mutualisme.

Son activité syndicale et associative s'est doublée d'une activité politique qui n'a pas été la moindre de ses responsabilités. En effet Jean, élu communiste de Trouy, (commune de 2500 habitants, proche de Bourges), s'est vu confié le poste de maire en 1977, poste qu'il assumera jusqu'en 1995.

Mais ce portrait, tout impressionnant qu'il soit, ne serait pas totalement représentatif si l'on ne disait mot d'une autre facette du personnage. Il faut en effet savoir que Jean était un touche à tout qui pouvait aborder avec un certain bonheur le bricolage comme la peinture de tableaux et l'écriture de contes et nouvelles dans lesquels perceait toute sa sensibilité, notamment à l'égard de l'enfance et des gens de petite condition.

C'est cet homme, notre frère, qui est aujourd'hui disparu. Se faire à cette idée ne sera pas facile. Il nous reste la fierté de l'avoir connu et d'avoir partagé son combat. Poursuivre la lutte à son exemple est sans doute la meilleure façon d'honorer sa mémoire. Jean peut être assuré que nous ne faillirons pas.

A Monique, son épouse, à Doriane et Flavie leurs filles, à leur famille, nous présentons nos condoléances. Nous partageons leur douleur et les assurons de notre soutien fraternel.

J. Chaillou

Au nom des syndicats CGT actifs et retraités de l'aérospatiale (MBDA),
UD-CGT du CHER
Institut d'Histoire Sociale CGT du Centre.

Bernard JACQUET

*Hommage prononcé lors de ses obsèques le jeudi 15 octobre 2009 en l'église d'Ivoy-le-Pré
par Jean-Pierre PLANSON, secrétaire général de l'Union départementale CGT du Cher*

Tout d'abord, je veux remercier la famille de Bernard, Mr l'Abbé et tous ceux qui ont organisé cette cérémonie, de m'avoir autorisé à dire un mot au nom de la CGT pour notre ami qui vient de nous quitter bien trop tôt après une douloureuse maladie.

Oui, Bernard était pour nous un ami très cher.

Nous avons entendu au cours de cette cérémonie religieuse que Bernard avait voulue, des mots comme amour, fraternité...

Dans toute sa vie de travailleur, Bernard s'est efforcé de mettre ces valeurs en pratique, ces valeurs, que l'on soit croyant ou non, nous partageons tous ici présents.

Bernard était un syndicaliste, un militant de la CGT, totalement désintéressé. Toute sa vie il a consacré énormément d'énergie à défendre les autres, ses collègues de travail, mais aussi en tant que conseiller du salarié, ceux des autres entreprises, privés de défenseur.

C'est avec beaucoup de ténacité, d'abnégation qu'il a toujours été à la tête des actions collectives et solidaires pour défendre l'emploi dans son entreprise que les gens d'ici appelaient les Forges d'Ivoy- le-Pré mais qui a pris d'autres noms à chaque nouvel employeur.

Aujourd'hui, l'entreprise est fermée, c'est un fait mais elle aurait fermé bien des années plus tôt si Bernard n'avait pas été là pour rassembler, animer les actions pour la poursuite de l'activité de l'usine.

Comme je l'ai dit auparavant, Bernard a été conseillé du salarié. Il a assisté de nombreux salariés victimes de sanctions voire de licenciements dans des entreprises dépourvues de délégués du personnel.

Il en a défendu beaucoup d'entre eux aussi devant le Conseil de Prud'hommes.

Nombreux sont ceux qui lui en sont reconnaissants.

Malgré toutes ses qualités, Bernard n'a pas toujours été aidé comme il aurait dû l'être dans sa tâche.

S'il en a sans doute souffert, il a su surmonter cela car c'était un homme humble, honnête, efficace, imprégné de l'esprit de justice et qui ne recherchait pas les honneurs.

Pour nous, ses amis, croyants ou non, Bernard reste vivant au moins par ce qu'il a fait pour les autres. Cela laissera des traces indélébiles.

Pour nous tous, Bernard restera dans nos cœurs et notre mémoire.

Communiqués de l'INDECOSA CGT

Taxe audiovisuelle : Halte à l'augmentation des impôts indirects !

Après l'augmentation du forfait hospitalier, de l'électricité, des frais d'inscriptions universitaires, de l'instauration d'un nouvel impôt indirect (la taxe carbone), etc., c'est le tour de la redevance audiovisuelle qui passera de 118 € à 121 € au 1^{er} janvier 2010.

Celle-ci a déjà augmenté de 5 euros en deux ans et cela malgré les promesses du gouvernement de ne pas augmenter la taxe audiovisuelle avec la mise en œuvre de la réforme qui est effective depuis le début de l'année.

C'est encore une fois, un sérieux coup porté au pouvoir d'achat des consommateurs salariés à qui l'on fait payer la facture du déficit budgétaire de l'Etat, ce qui est inacceptable pour INDECOSA-CGT.

Montreuil, le 2 octobre 2009

RESULTATS de la SOUSCRIPTION 2009 **de l'UNION DEPARTEMENTALE** **des SYNDICATS CGT du CHER**

* * * * *

REPARTITION DES LOTS

BON D'ACHAT de 300 Euros : 1017

BONS D'ACHAT de 45 Euros : 0827 – 1366 – 1607 – 2255 – 2472 – 2887 – 3443 – 3638 – 4743 – 5257

BONS D'ACHAT de 30 Euros : 0066 – 1872 – 2991 - 3533 – 3573 – 3666 - 3960 – 4463 – 4838 – 4930 – 4957 – 4965 – 4989

BONS D'ACHAT de 15 Euros : 1338 – 3503 – 3528 - 3555 – 3660 – 3705 – 3770 – 3783 – 3946 – 4833

LECTEURS DVD : 1253 – 4818

APPAREILS PHOTOS NUMERIQUES : 1811 – 2952 – 3967

BOUILLOIRES ELECTRIQUES : 1063 – 2377 - 3563 – 3653 - 3880 – 4457 - 4907 - 4952

GRILLE-PAIN : 1411 – 2267 – 3708 – 3727 – 3780 – 4905 – 4993

PERCEUSES : 2458 – 3684 – 3771 - 3885 – 4293 – 4672 – 4933 - 4940 – 4950 – 5333

SCIES SAUTEUSES : 0447 – 3298 – 3422 - 3690 – 3648 – 3695 - 3897 – 4443 – 4846 – 4980 – 5000

FILETS GARNIS : 3644 – 3665 – 3697 – 3711 - 3716 – 3723 – 3890 – 3895 – 4447 – 4452 – 4470 –
4473 – 4844 – 4945 – 4983

Les billets dont les numéros se terminent par 4 ou 9 gagnent 1 le lot par carnet

Les lots sont à retirer à l'Union Départementale des Syndicats CGT du Cher 8 Place Malus à Bourges
sur présentation du billet gagnant et ce jusqu'au 31 janvier 2009.

